



Revue du Laboratoire Africain de Démographie et  
des Dynamiques Spatiales

**ISSN: 2707-0395**

*N°10 \_ Décembre 2023*

“

Mieux comprendre l'espace

”

Département de Géographie  
Université Alassane Ouattara

Courriel : [revuegeovision@gmail.com](mailto:revuegeovision@gmail.com)

Site web : [www.revuegeovision.laboraddys.org](http://www.revuegeovision.laboraddys.org)

## INDEXATIONS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>

**ADMINISTRATION DE LA REVUE**

**Directeur de publication** : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef** : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef adjoint** : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**SECRETARIAT DE RÉDACTION**

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

**COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE**

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

**1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :** 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

**2. Les illustrations :** les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

**3. Notes et références :** 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

**4. La bibliographie :** elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BÉCHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : [http://www.ins.ci/n/documents/travail\\_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf), consulté le 12 avril 2019, 80 p.

## Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

## **AVERTISSEMENT**

**Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.**

**SOMMAIRE**

ANALYSE DE LA RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES DANS L'ARRONDISSEMENT D'ÈKPE, COMMUNE DE SEME-PODJI AU BENIN

**NOFODO INNOCENT GBAÏ, DJAFAROU ABDOULAYE, Ismaël E. PADONOU, Brice A. H. TENTE, Jean Bosco K. VODOUNOU..... 12**

ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES VILLES DE TOUBORO ET DE MADINRIN AU NORD-CAMEROUN

**NDJIDDA PALOU Justin<sup>1</sup> et TCHOTSOUA Michel<sup>2</sup>..... 30**

CONTRIBUTION DU TRANSPORT ROUTIER A L'ESSOR URBAIN DE LA VILLE DE SEGOU AU MALI

**DOUMBIA Siaka<sup>1</sup>, IBRAHIMA Aliou<sup>2</sup>, ABDOUL KADRI Koll<sup>3</sup>, BAH Sory Ibrahima<sup>4</sup>, SOIBA Alhousseyni<sup>5</sup> ..... 46**

VARIABILITÉ DE LA PLUVIOMÉTRIE DANS LE NORD-OUEST DU SÉNÉGAL

**SOULEYMANE DIALLO <sup>1</sup>, CHEIKH DIOP <sup>2</sup>..... 55**

LA MOTO-TAXI DANS LE TRANSPORT COLLECTIF À DAKAR (SÉNÉGAL) : ENTRE STRATÉGIE DE SURVIE DES ACTEURS, EFFICACITÉ DANS LES DÉPLACEMENTS ET DÉRIVÉS

**FALL Awa<sup>1</sup>, NGOM Ndèye<sup>2</sup>, CASSE Lamine Ousmane<sup>3</sup>, GNING Djibril<sup>4</sup>..... 65**

GENRE, RECOURS ET LES DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AUX RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DANS LES MÉNAGES RURAUX DE LA PRÉFECTURE DE TONE (RÉGION DES SAVANES AU TOGO)

**Yendoubouan NANGUEPAGUE<sup>1</sup>, Edinam KOLA<sup>2</sup>..... 80**

ANALYSE FLORISTIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA VÉGÉTATION DES COLLINES DU CANTON D'ATALOTE DANS LA COMMUNE DE KERAN 2 (NORD-TOGO)

**AKAME Laounta ..... 96**

REGARD SUR LE TOURISME RÉSIDENTIEL EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DE LA STATION BALNÉAIRE DE SALY PORTUDAL (SÉNÉGAL)

**Elhadji Babacar NDAO<sup>1</sup>, Cheikh Samba WADE<sup>2</sup>, Aly SAMBOU<sup>3</sup> ..... 111**

LE TOURISME COMME ALTERNATIVE À LA PRODUCTION DU CANNABIS DANS LES ÎLES KARONE EN CASAMANCE (SÉNÉGAL)

**Philippe Ndiaga Ba<sup>1</sup>, Mamadou Diombéra<sup>2</sup>..... 128**



LES UNITÉS DE PRODUCTION DE L'ATTIÉKÉ DANS LA VILLE DE GRAND-LAHOU A L'ÉPREUVE DE LA CULTURE DU MANIOC (CÔTE D'IVOIRE)

**Kouassi Séverin KOUAKOU<sup>1</sup>, Koffi Jean Marius Boris KOUAME<sup>2</sup> ..... 142**

DE LA NÉCESSITÉ D'UN SERVICE DE COMMUNICATION À LA MAIRIE DE GRAND-BASSAM

**Guy-Venance GNAKO..... 157**

LES COMMUNES CÔTIÈRES DU SÉNÉGAL FACE AUX DÉFIS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : CAS DES INONDATIONS DANS LA COMMUNE DE THIAROYE SUR MER

**Mame Cheikh NGOM<sup>1</sup>, Abibatou SARRE<sup>2</sup>, Madior LY<sup>3</sup>, Didier DESPOND<sup>4</sup>..... 168**

GOUVERNANCE DU FONCIER URBAIN À KATIOLA (CÔTE D'IVOIRE) : DES DISCORDS DANS LA GESTION D'UNE RESSOURCE CONVOITÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

**KONAN Kouakou Attien Jean-Michel<sup>1</sup>, COULIBALY Karamoko<sup>2</sup>, YAPI Atsé Calvin<sup>3</sup>..... 184**

LES PROFESSEURS D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE DU CYCLE SECONDAIRE DES INSPECTIONS D'ACADÉMIE (IA) DE DAKAR ET DE SÉDHIU (SÉNÉGAL) À L'ÉPREUVE DE L'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

**Amadou Tidiane DIALLO<sup>1</sup>, Mamadou Bouna TIMÉRA<sup>2</sup>..... 195**

IMPACT DE LA PRODUCTION DE LA BANANE PLANTAIN SUR L'AUTONOMISATION DE LA FEMME EN ZONE RURALE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAFLÉ, CÔTE D'IVOIRE

**SILUE FONOLOUROUGO<sup>1</sup>, YEO NAVANHAN<sup>2</sup>, VEI KPAN NOEL<sup>3</sup> ..... 207**

CAUSES ET CONSÉQUENCES DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE FÉMININE AU LYCÉE ASKIA MOHAMED (LAM) DANS LE DISTRICT DE BAMAKO AU MALI

**Modibo Z. COULIBALY<sup>1\*</sup>, Bakari SANOGO<sup>2</sup>, Alassan KEITA<sup>3</sup> ..... 222**

LES CURRICULUMS DE GÉOGRAPHIE DU SECONDAIRE GENERAL IVOIRIEN : QUEL PARADIGME DOMINANT DANS UN CONTEXTE D'ÉMERGENCE DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD) ?

**Kouadio Jean-Pierre OUSSOU ..... 235**

DÉSTRUCTURATION DU G5 SAHEL ET PERSPECTIVE TERRORISTE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CBLT

**Christian EYAGA<sup>1</sup>, Brahim Nouradine MAHAMAT<sup>2</sup>, Désiré NDOKI<sup>3</sup> ..... 249**

L'ACCOMPAGNEMENT DES FRERES ET SŒURS DANS LA SCOLARITE DE LEUR GERMAIN AUTISTE

**Alimata SAWADO**..... 266

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES RÉSIDENTS EN ZONE PORTUAIRE D'ABIDJAN

**KANGA Konan Victorien**..... 276

PRATIQUES URBAINES ET DÉGRADATION DU CADRE DE VIE DANS L'ARRONDISSEMENT 2 BACONGO À BRAZZAVILLE (RÉPUBLIQUE DU CONGO)

**BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel**..... 290

LES PETITS MÉTIERS SUR LE DOMAINE UNIVERSITAIRE A NIAMEY (NIGER)

**BOUBACAR AKALI Haoua<sup>1</sup>, MOUSSA YAYE Abdoul Bachirou<sup>2</sup>, MOTCHO Kokou Henri<sup>3</sup>**  
..... 298

EFFETS DE LA RÉFORME DU SECTEUR DES ENGRAIS SUR LES PETITS PRODUCTEURS DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS L.) DE LA RÉGION DE MARADI (NIGER)

**Saley SOULEY<sup>1\*</sup>, Bachirou SEYNI BODO<sup>2</sup> et Maman WAZIRI MATO<sup>3</sup>** ..... 313

ÉTUDE COMPARÉE DE LA PERCEPTION PAYSANNE ET DONNÉES D'IMAGES SATELLITAIRES SUR L'ÉVOLUTION DU COUVERT VÉGÉTAL DANS LA RÉGION DU GBÔKLÈ

**Konan Henri AHOUE**..... 327

AGRICULTURE URBAINE ET GESTION DE L'ESPACE DANS LA VILLE DE N'DJAMENA (TCHAD)

**ABDEL-AZIZ Moussa Issa** ..... 346

CAUSE DES CRISES ALIMENTAIRES AU NIGER

**Mahamadou YACOUBOU**..... 360

SUIVI PAR TÉLÉDÉTECTION DU STRESS HYDRIQUE DU COTONNIER DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE DIANRA (NORD-CÔTE D'IVOIRE)

**Kagnatié Rahimat-Samira FOFANA<sup>1</sup>; KANGA Kouakou Hermann Michel<sup>2</sup>; Zambélé Armand TRA BI<sup>3</sup>; Joseph Jordan Harris DJOMAN<sup>4</sup>; Djénébou SOUMAHORO<sup>5</sup>**.....374

VILLES MINIÈRES AU GABON : LES CARENCES ENVIRONNEMENTALES DANS L'URBANISATION DE MOANDA

<b>Jean-Kevin Aimé TSIBA .....</b>	<b>390</b>
VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL DANS UN CONTEXTE SPATIAL ANTHROPISÉ : CAS DE LA PARTIE EST DU BASSIN ARACHIDIER DU DÉPARTEMENT DE THIÈS (BADT), CENTRE-OUEST DU SÉNÉGAL	
<b>Abdoulaye SOUGOU<sup>1</sup>, Amadou Tidiane DIA<sup>1</sup>, Mouhamadou Bassirou SECK<sup>1</sup>, Dame GUEYE<sup>2</sup>, Mamadou SARR<sup>3</sup> &amp; Boubou Aldiouma SY<sup>1</sup> .....</b>	<b>404</b>
IMPACTS DE LA DYNAMIQUE SPATIOTEMPORELLE DES ACTIVITÉS EXTRACTIVES DE PHOSPHATE SUR LES UNITÉS DE PAYSAGE DANS LA COMMUNE DE TAÏBA NDIAYE, OUEST DU SÉNÉGAL	
<b>Balla DIOP, Abdoulaye SOUGOU, Amadou Tidiane DIA &amp; Boubou Aldiouma SY.....</b>	<b>421</b>
LES MIGRATIONS DES ADOLESCENTS EN MILIEU RURAL BURKINABÉ : ENTRE PERCEPTION DU « CHANGEMENT CLIMATIQUE » ET STRATÉGIES D'ADAPTATION FAMILIALES	
<b>IRISSA ZIDNABA .....</b>	<b>439</b>
ESSAI D'ANALYSE PROSPECTIVE DES MUTATIONS SPATIALES SUR UN LITTORAL AFRICAIN LE CAS DE LA COMMUNE D'AKANDA AU GABON	
<b>Arnaud MOUAMOU<sup>1</sup>, Brice D. KOUMBA MABERT<sup>1</sup>, Nicaise RABENKOGO<sup>2</sup>, Libert B. TONFACK<sup>3</sup>.....</b>	<b>453</b>

## LE TOURISME COMME ALTERNATIVE À LA PRODUCTION DU CANNABIS DANS LES ÎLES KARONE EN CASAMANCE (SÉNÉGAL)

Philippe Ndiaga Ba<sup>1</sup>, Dr Mamadou Diombéra<sup>2</sup>

<sup>1</sup>*Doctorant en tourisme, Université Assane Seck de Ziguinchor*

[Philippeba87@gmail.com](mailto:Philippeba87@gmail.com)

<sup>2</sup>*Maître de conférences en tourisme (CAMES), Université Assane Seck de Ziguinchor*

[mdiomberra@univ-zig.sn](mailto:mdiomberra@univ-zig.sn)

### Résumé

Cet article pose la problématique de l'amélioration des conditions de vie des populations insulaires du Karone, c'est-à-dire les îles de Kassel, Couba, Coumbaloulou, Hillol, Mantate, Boune, Kailo, Boko, Saloulou et Bakassouck, à travers le tourisme. Celui-ci, étant une activité transversale et disposant de fortes capacités de création d'emplois directs et indirects, avec un taux d'entraînement réel sur les autres secteurs tels que l'agriculture, le maraîchage, la pêche et l'élevage, etc., pourrait constituer, à notre avis, une véritable alternative à la production du cannabis, prohibée par les lois du pays. Pour ce faire, après la recherche documentaire et l'immersion dans le milieu à des fins d'observation, des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'un échantillon de producteurs, de narcotrafiquants et de touristes dans lesdites îles, principalement celles où l'activité est plus développée. S'en est suivie une analyse thématique du contenu de ces entretiens, pour voir si oui ou non, l'activité touristique, en tant qu'activité plurielle et légale, pourrait remplacer la production du cannabis (illégal) dans les îles Karone. À la suite de l'analyse des données issues de l'enquête, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle, les populations locales, conscientes de l'illégalité de l'activité de production de cannabis, montrent déjà des dispositions à accepter toute autre activité légale et rentable à l'image du tourisme qui leur permettrait de vivre décemment, en substitution à la production du cannabis qu'elles considèrent elles-mêmes, comme une activité pénible et qui occasionne de la stigmatisation du monde extérieur.

**Mots-clés : tourisme, cannabis, alternative, culture, îles karone**

## TOURISM AS AN ALTERNATIVE TO CANNABIS PRODUCTION IN THE KARONE ISLANDS IN CASAMANCE (SENEGAL)

### Abstract

This article raises the problem of improving the living conditions of the island populations of Karone, that is to say, the islands of Kassel, Couba, Coumbaloulou, Hillol, mandate, Boune, Kailo, Boko, Saloulou and Bakassouck, through a legal activity, which is tourism. Being this activity a very transversal one, and having strong capacities for direct and indirect job creation, with a real rate of training in other sectors such as agriculture, market gardening, fishing, breeding, etc. it could constitute according to us, a real alternative to the production of cannabis which is prohibited by the country's laws. To do this, after documentary research and immersion in the islands for observation purposes; semi-structured interviews were carried out with a sample of producers, drug dealers and tourists in the said islands, mainly those where the activity is more developed. This was followed by a thematic analysis of the content of these interviews, which allowed us to highlight the possibility or not for tourism (as a plural and legal activity) to be able to replace the production of cannabis (illegal), in karone islands. The analysis of the data from the survey, leads to the conclusion that local populations, aware of the illegality of the cannabis production activity, show already a willingness to accept any other legal and profitable activity like tourism which would allow them to live decently, in order to replace the production of cannabis which they themselves consider to be a painful activity and which causes stigmatization from other persons.

**Keywords: tourism, cannabis, alternative, culture, karone islands**

## INTRODUCTION

Le tourisme, malgré sa frilosité eu égard aux chocs, calamités naturelles, pandémies et guerres qui freinent très souvent son essor, semble figurer de nos jours parmi les industries les plus dynamiques et les plus résilientes au monde. Dans un continent comme l'Afrique, la percée de l'industrie du tourisme devient de plus en plus réelle. D'ailleurs, plusieurs pays africains, tels que le Rwanda, le Maroc, le Kenya et la Gambie, etc., s'illustrent en tant que destinations dynamiques et semblent avoir pris l'option de faire du tourisme le fer de lance de leur économie nationale.

Au Sénégal, l'essor du tourisme date des années 1970. Malgré cette jeunesse, l'activité touristique s'est vite développée, jusqu'à occuper de nos jours la deuxième place derrière la pêche, en termes de retombées économiques directes et indirectes. La part du tourisme dans le PIB est de l'ordre de 2,5 % MEF (2003, p.26). Cependant, force est de reconnaître que le Sénégal s'est longtemps positionné comme une destination balnéaire et que par conséquent, seules certaines parties côtières du pays ont bénéficié depuis le départ des investissements dans ce secteur. Et le tourisme balnéaire semble être la seule forme de tourisme qui a pu bénéficier d'un plan de développement.

En Basse Casamance aussi, c'est sur les zones côtières du Cap-Skirting et de Kafountine-Abéné qu'ont été concentrés les investissements, laissant en rade des parties disposant pourtant d'un fort potentiel touristique comme les îles. Ces dernières, plus précisément les îles Karone (dans la commune de Kafountine), ne disposent presque pas d'infrastructures, ni de plan de développement touristique. Par conséquent, pour la majorité des populations insulaires, le tourisme demeure encore une activité peu connue. C'est ainsi que faute d'une alternative viable aux activités rudimentaires comme la cueillette de fruits sauvages, le ramassage des fruits de mer, l'agriculture non mécanisée, et quelques activités ancestrales comme la récolte du vin de palme, la production de l'huile de palme et la pêche artisanale qui rythmaient la vie quotidienne, mais devenues moins rentables au fil du temps, les populations insulaires de Karone se sont adonnées à la production du cannabis, qui est une activité illégale et prohibée.

En effet, face à une activité qui procure de l'argent facile et en quantité, les insulaires de Karone sont tombés sous le charme, au point qu'ils ont pu faire de leur localité, en un laps de temps, une plaque tournante. Ainsi, de nos jours, dans cette partie du pays, l'économie du narcotrafic est une réalité qu'on ne peut pas nier. Dans la presse nationale et parfois internationale, il est fréquent de relever des qualificatifs considérant cette partie insulaire du pays de « *Jamaïque ou de Colombie du Sénégal* ». Un constat triste, quand on sait que de par le monde, il existe plusieurs autres îles telles que les îles Baléares ou Canaries, les îles du Cap vert et l'île de Gorée au Sénégal dont les populations vivent décemment d'autres activités licites, à l'image du tourisme et de ses activités connexes, sans être indexées.

Cet article pose la problématique de l'amélioration des conditions de vie des populations insulaires du Karone, c'est-à-dire les îles de Kassel, Couba, Coumbaloulou, Hillol, Mantate, Boune, Kailo, Boko, Saloulou et Bakassouck, à travers une activité légale qui est le tourisme. Celui-ci étant très transversal et disposant de fortes capacités de création d'emplois directs et indirects, avec un taux d'entraînement réel sur les autres secteurs tels que l'agriculture, le maraîchage, la pêche et l'élevage, pourrait constituer une véritable alternative à la production du cannabis prohibée par les lois du pays.

Pour la réalisation de cet article, nous avons effectué une revue documentaire, exploré le terrain à des fins d'observation, dans les îles Karone c'est-à-dire l'ensemble de dix villages insulaires de la Basse Casamance qui ont en commun le dialecte karone, dérivé de la langue diola. Il s'agit des villages insulaires tels que Hillol, Couba, Mantate, Coumbaloulou et Bakassouck (qui se trouvent sur une bande de terre entourée par l'eau qu'il partage avec d'autres villages) et d'îles (une île étant considérée ici, comme un village seul, entouré par l'eau) comme Kassel, Kailo, Boune, Boko, Saloulou, situés plus précisément dans la commune de Kafountine et ses environs. Vu la sensibilité du sujet, lié au fait que la

production de cannabis est prohibée au Sénégal, alors peut-être tabou, nous avons privilégié la méthode de l'observation participante sur le terrain, que nous avons renforcée avec quelques entretiens semi-directifs avec une vingtaine de producteurs, de narcotrafiquants et de quelques rares touristes venant en excursion de temps en temps sur ces îles.

## 1. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉSENTATION DU CADRE SPATIAL DE L'ÉTUDE

### 1.1. Méthodologie

Dans le cadre de cet article, il nous a semblé plus opportun d'adopter une méthode qualitative, basée sur l'observation participante sur le terrain et puis des entretiens semi-directifs avec les acteurs, en vue de collecter des informations liées à leur vécu quotidien. Pour justifier le choix de la méthode qualitative, nous citons, J. S. TENDENG et M. DIOMBÉRA (2022, p. 4), qui soutiennent que « le choix de la méthodologie qualitative repose sur le fait que les méthodes qualitatives présentent des approches très variées, unies par une caractéristique commune : le faible recours à la quantification du phénomène touristique ». Ils poursuivent en disant que « trois critères définissent une bonne recherche qualitative : la sensibilité au contexte, la rigueur, la transparence et la cohérence des méthodes, son impact et son importance par rapport à la théorie existante ». Pour nous, c'est ce qui justifie dans cette étude le choix de cette approche. Et T. NEDERLANTS (2021, p. 10), de dire que « la méthode qualitative se prête particulièrement bien pour comprendre la manière dont les acteurs pensent, parlent, agissent dans un contexte donné. Le but de cette méthode est de développer des concepts qui permettront de comprendre des phénomènes sociaux dans des contextes naturels, en se concentrant sur les significations, les expériences et les points de vue des participants ».

Le traitement des données, l'analyse des documents dont nous disposons dans le but de comprendre la portée du phénomène touristique en soi même nous amèneront à prouver en quoi le tourisme, dans ses formes multiples (bien entendu à travers des formes écoresponsables comme l'écotourisme, le tourisme rural intégré et le tourisme culturel), pourrait constituer une véritable alternative à la production du cannabis dans les îles Karone.

Ainsi, pour atteindre notre objectif, nous avons utilisé plusieurs méthodes complémentaires, à savoir la recherche documentaire, l'observation participante, qui consiste à se rendre sur les lieux et de faire une immersion afin de vivre soi-même la réalité du terrain. En raison de l'enclavement du terrain d'étude, nous n'avons pas pu faire toutes les dix îles, mais avons choisi celles où l'activité est plus développée, à savoir Saloulou, Hillol, Boune, Couba, Boko et Kailo. L'enquête s'est déroulée sur une période de deux semaines, du 1er au 15 août 2023. Cette immersion nous a permis d'obtenir des informations fiables, d'autant plus qu'elles viennent du constat général, du vécu sur place et des échanges que nous avons eus avec les véritables acteurs.

Nous avons complété la méthode de l'observation participante par quelques entretiens semi-directifs et des focus groups, dans l'optique de mieux disposer de plus amples informations qui rendent compte de la réalité du milieu. Ici, nous nous sommes intéressés à toutes les parties prenantes, à savoir les producteurs, les clients et les touristes. Chaque catégorie, selon sa spécificité, nous a intéressés en ce sens que les avis pouvaient différer selon qu'on est producteur, client ou touriste. Toujours est-il que nous laissons la parole libre à nos interlocuteurs et intervenions de temps à autre pour relancer ou réorienter le débat. Ce qui nous a permis de mieux comprendre l'activité de la production du cannabis, de l'interaction entre les acteurs et d'évaluer la possibilité de la remplacer ou non par une activité licite comme le tourisme.

### 1.1.1 Présentation du cadre spatial de l'étude

Les îles Karone se situent dans la région de Ziguinchor, département de Bignona, plus précisément dans la commune de Kafountine. C'est une partie insulaire plus ou moins homogène puisqu'habitée en majorité par les Karone. Ces villages insulaires sont au nombre de dix et se trouvent sur la même zone, à savoir Kassel, Couba, Mantate, Hillol, Coumbaloulou, Boune, Boko, Kailo, Saloulou, Bakassouk. Culturellement, les Karone sont similaires aux autres Diola, mais ils constituent un sous-groupe dont le dialecte (le karone) est difficilement compris des autres Diola de la Casamance. La carte ci-après offre un aperçu géographique de la dispersion des insulaires sur l'espace enclavé et relativement vaste du Karone.

Figure 1 : Les îles et villages insulaires Karone



Source : Sarr, 2018

Ainsi, il est très fréquent de rencontrer des Karone qui réfutent parfois leur appartenance à la grande ethnie diola, se réclamant être une ethnie à part entière. Ceux-ci soutiennent que mis à part de petites similitudes, rien ne les lie aux diola. Cependant, durant nos enquêtes, il nous a été donné de constater que sur le plan culturel (les cérémonies d'initiation, les formes d'enterrement des morts, la croyance à la religion du terroir, les cérémonies cultuelles), et sur le plan culturel (les cérémonies d'intronisation des féticheurs, les cérémonies de libation, etc.), les sports comme la lutte, les Karone ont beaucoup de similitudes avec les autres Diola, surtout ceux du Kassa, habitant le département d'Oussouye.

Par ailleurs, sur le plan linguistique, il faut noter que les Karone ont des similitudes avec les habitants du village de Mlomp Blouf du département de Bignona, avec qui ils peuvent arriver à se comprendre malgré l'existence de plusieurs faux amis dans le langage. Dans le département d'Oussouye, il est également noté quelques fortes ressemblances linguistiques entre les Karone et l'ethnie awat dans la commune de Diembering. En dehors de ces aspects, la langue karone reste une langue très codée et, par conséquent, inaccessible. Il est fréquent d'entendre les autres ethnies, faisant référence à la langue karone, la qualifier très souvent de « chinois », tellement qu'elle leur est inaccessible. En réalité, cette langue (le karone) garde encore son originalité, du fait que, jusque-là, les Karone sont restés peu envahis dans la majorité des îles, étant donné que l'influence étrangère y est encore minimale. En dehors de l'île de Saloulou et de celle de Couba, dans la plupart des îles karone, il n'existe presque pas d'ethnie différente qui y vive en permanence. Le tableau ci-dessous en donne une idée édifiante.

**Tableau 1 : représentation des ethnies de la localité et de la répartition des Karone**

Village insulaire	Population totale	Ethnies en %	
		karone	Autres
Hillol	650	100%	0%
Mantate	100	100%	0%
Kassel	200	100%	0%
Couba	500	<b>98%</b>	<b>2%</b>
Coumbaloulou	230	100%	0%
Kailo	200	100%	0%
Boune	300	100%	0%
Boko	100	100%	0%
Saloulou	500	<b>95%</b>	<b>5%</b>
Bakassouck	320	100%	0%

Source : Auteurs, enquêtes mars 2023

La légère hétérogénéité notée à Couba et à Saloulou s'explique par le fait que sur le premier cas, il existe un poste de santé dont les travailleurs viennent de localités différentes du Karone et d'ethnies différentes. Pour le second, cela est dû aux activités de pêche et à l'existence d'une unité de production de glace qui attire les étrangers venus pour la plupart pour pêcher dans les eaux poissonneuses des îles. Aussi l'activité de production du cannabis amène-t-elle de temps en temps des saisonniers mais, il arrive très souvent que les populations, dans le souci de protéger l'activité, demandent qu'aucun étranger venu travailler comme saisonnier dans les champs de cannabis ne soit admis sur l'île. Pour eux, laisser l'activité concentrée entre les seuls insulaires Karone est une manière de la sécuriser et, mieux, de la rentabiliser en termes de commercialisation, car, moins la production est importante, plus le prix du produit augmente. Le prix du kilogramme de cannabis pouvant aller de cinq mille francs CFA à cent mille francs CFA, voire plus en cas de raréfaction du produit.

Sur le plan de la ressemblance des appellations, il faut noter que le village de Diembering (dans la commune éponyme) et celui de Boko (commune de Kafountine) portent aussi le même surnom : Djoueute. Des noms de villages ou parfois de quartiers dans les îles Karone sont très souvent identiques ou renvoient, sur le plan de la consonance, à d'autres dans les autres villages du Blouf ou du Kassa. À titre d'exemple, nous pouvons citer le nom Kajinol qui est un quartier du village de Mlomp (Kassa), que l'on retrouve dans des quartiers des îles de Hillol et à Saloulou. Les noms de certains fétiches comme hifileu se retrouvent aussi à Mlomp (Kassa) et Saloulou. En outre, les habitants du village de Mlomp sont surnommés aussi Esulelu, un nom que l'on retrouve à l'île de Saloulou (originellement appelé Esalulu), avec une petite différence de prononciation. Ce nom renvoie d'ailleurs à un quartier de l'île de Niomoune qui s'appelle Essaghoulou.

Dès lors, si nous suivons la logique du peuplement des îles, telle qu'elle nous a été racontée durant nos enquêtes par quelques notables, nous arrivons à la conclusion selon laquelle on pourrait peut-être créditer la thèse selon laquelle les karone seraient venus de la Guinée-Bissau en passant par le département d'Oussouye, (Diembering, puis Mlomp/Oussouye, aussi appelé Mlomp Kassa), ensuite Mlomp de Bignona, également appelé Mlomp Blouf, avant d'arriver dans les îles où ils habitent actuellement. D'ailleurs, le village insulaire de Coumbaloulou est considéré par beaucoup de Karone comme « leur berceau », le lieu de départ pour peupler le reste. La langue karone telle qu'est parlée aujourd'hui est la résultante d'une longue transformation qui a suivi tout ce processus dans le temps.

Cependant, il convient de dire que tous n'auraient peut-être pas pris le même itinéraire, étant donné qu'il existe une autre thèse qui défend qu'il y aurait aussi des vagues qui auraient quitté des localités d'Oussouye pour rejoindre directement les îles Karone, en traversant juste le fleuve Casamance. À notre avis, cette thèse n'est pas à écarter complètement, car si l'on considère les motivations multiples des déplacements des populations, on accepterait que certaines vagues de Karone seraient venues directement pour des motivations de pêche ou de chasse, tandis que d'autres fuyant les guerres



interethniques ou tribales, ou tout simplement les campagnes d'islamisation conduites par les guerriers mandingue comme Fodé Kaba Doumbiya, ont fini par trouver refuge dans les îles et ont décidé tout bonnement de s'y installer définitivement.

Parmi les dix îles que compte le Karone, il y en a deux, Saloulou et Bakassouck, qui ont une façade maritime, faisant face à l'océan atlantique, avec des côtes sur près d'une vingtaine de kilomètres. Les populations de ces îles n'ont pas l'habitude d'aller se baigner à la plage, ce qui fait que les plages ne sont pas fréquentées, par conséquent restent sauvages et désertes. Le reste des îles Karone est entouré par des bras de fleuves, communément appelés bolongs et par des forêts de mangrove touffue et d'une beauté rare. La photo suivante, prise par nos soins, est une illustration de la densité et de la beauté de la forêt aquatique, faite de mangrove.

**Photo 1 : Une forêt de mangrove dans les îles Karone**



Source : Auteurs, mars 2023

Sur le plan historique, il faut rappeler que les Karone sont connus comme étant un peuple opiniâtre, qui a refusé l'invasion étrangère sous toutes ses formes : coloniale et religieuse. Sur le plan de la résistance, les Karone sont cités en exemple, pour avoir valu à la Casamance et au Sénégal sa victoire contre le colon durant la célèbre bataille de Hillol où le capitaine de l'infanterie de l'armée française, Aristide Protêt, a perdu la vie, atteint par une flèche empoisonnée que lui aurait lancée le guerrier Karone, Kissate DEMBA. Depuis lors, il est enterré sur l'île voisine de Carabane, debout avec son chien, en respect à ses dernières volontés de faire face à ses tombeurs en ces termes : « même mort, je garderai les yeux rivés vers vous ». Aujourd'hui, sur le plan touristique, le tombeau du capitaine Protêt fait partie des attractions touristiques majeures de l'île de Carabane. Il attire plusieurs personnes, curieuses de percer le mystère qui entoure le vœu d'être enterré debout. C'est ainsi que, conscientes de la portée touristique de ce tombeau, les autorités locales, soucieuses de la préservation de ce « joyau », avaient sonné l'alerte en appelant à sa rénovation. Et cela fut fait, comme nous pouvons le voir sur la photo ci-après.

**Photo 2 : Tombeau du capitaine Aristide Profêt, enterré debout à Carabane**

Source : Auteurs, mars 2023

## **2-RESULTATS ET ANALYSE**

Le travail est le propre de l'homme ; pour vivre, celui-ci tire des produits de la nature soit par la cueillette, le ramassage, l'extraction, la plantation, la production, soit par la transformation, etc. Ainsi, toutes les sociétés, selon l'endroit où elles se trouvent, s'adonnent à un type d'activités données pour survivre. Dans les îles Karone, la population vivait auparavant de la cueillette et du ramassage des fruits de mer, et de l'agriculture. Mais au fil du temps, plus la population augmentait, plus les produits étaient devenus insuffisants. Alors, les insulaires étaient obligés de chercher d'autres activités de survie. Dans les années 70, pour faire face à la sécheresse qui a sévi presque dans tout le pays, les Karone ont expérimenté le cannabis. Auparavant, la production se faisait sur la partie continentale. Mais avec la création du camp de gendarmerie dans le Diouloulou (ancien chef-lieu de l'arrondissement éponyme qui couvre notre zone d'étude), il n'était plus possible pour les populations établies sur la partie continentale de continuer à produire le cannabis, au risque de se faire arrêter par les éléments de la gendarmerie et jeter en prison. Alors, la partie insulaire étant par excellence une zone enclavée, elle a semblé être pour les narcotrafiquants l'une des zones par excellence où on pouvait continuer la production du cannabis en toute sécurité. Et la population locale a été initiée alors à ladite activité, qu'elle a considérée d'ailleurs comme salvatrice car survenant en pleine période de sécheresse. Depuis lors, les îles Karone sont devenues une zone citée en référence dès qu'on fait allusion à la production du cannabis au Sénégal.

### ***2.1. Présentation de l'activité de la production du cannabis***

La culture du cannabis est née dans le souci de trouver de la ressource additionnelle pour subvenir aux besoins vitaux, surtout durant la période de la sécheresse qui avait sévi dans tout le pays vers les années 1970. En effet, la production du chanvre indien a commencé sur la partie terre ferme avant de migrer vers les îles qui sont très difficiles d'accès. Il faut dire que l'activité est arrivée dans les îles Karone, selon les informations recueillies, dans les années 1960, suite à une stratégie répressive appliquée à la population de la terre ferme.

Mais il faut attendre les années 70-80 pour voir l'activité battre son essor dans les îles Karone. Compte tenu de son potentiel économique, toute la population (hommes et femmes) l'a aussitôt adoptée. Aujourd'hui, l'activité qui, au départ, était détenue par des personnes adultes, surtout des femmes, a enregistré l'arrivée massive de jeunes qui ont rejoint les rangs et jouent un rôle prépondérant dans l'activité, actuellement. En somme, il faut retenir que l'activité de la culture du cannabis est une alternative aux conséquences économiques qui ne cessent d'augmenter de jour en jour. Ces populations

souffrant de manque d'opportunités d'emplois salariés sont malheureusement contraintes de pratiquer la culture du cannabis. Presque sur toute les périodes de l'année la production du cannabis est l'activité principale de la population, avec des quantités importantes produites, sauf en période d'hivernage où les insulaires s'adonnent à la culture du riz qui est l'aliment de base. Mais force est de reconnaître que, même pendant l'hivernage, certaines personnes, bien qu'elles soient essentiellement occupées par la culture des rizières, s'arrangent à faire une petite quantité de plan de cannabis dans les environs de leurs habitations. Comme illustration, nous présentons ci-dessous une plante de cannabis trouvée durant nos enquêtes à côté des habitations.

**Photo 3 : Une plante de cannabis dans les îles Karone**



Source : Auteurs, août 2023.

Le cannabis, malgré le fait qu'il est interdit par la législation au Sénégal, permet aux populations des îles Karone de pouvoir combler une demande sociale, celle de subvenir aux besoins familiaux. Mais nous pensons qu'avec la valorisation du fort potentiel touristique dans cette localité, la population locale pourrait être amenée à changer de paradigme et à s'intéresser aux activités touristiques très prometteuses ou aux activités de la chaîne de valeur touristique.

### ***2.1.1 Le tourisme comme alternatif à la production du cannabis***

Nous fondons notre proposition de faire du tourisme l'alternative à la production du cannabis dans les îles, sur le fait que de nos jours, l'activité touristique constitue une composante majeure de la société de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Il représente à la fois un phénomène social, culturel, mais aussi économique, qui touche presque tous les pays dans le monde (P. PERRAIN, 2018, p.12). En effet, cette activité est devenue l'une des plus grandes industries économiques et a l'une des plus fortes croissances dans le monde. À notre avis, la proposer dans les îles Karone qui disposent déjà de très fortes potentialités dans ce domaine nous paraît logique. Car, on note dans ces îles, l'existence d'une biodiversité, la présence de forêts bien conservées, une verdure, une culture riche et diverse, etc. Sans oublier la présence de pratiques et croyances religieuses du terroir (existence de bois sacrés et de fétiches) au côté des religions

révélées, le vin de palme (une boisson naturelle alcoolisée), des cérémonies traditionnelles, des danses traditionnelles, des rites ancestraux, etc. En plus, la nature est riche, avec des bolongs (bras de fleuve) aux mille bras, des rizières, des plages, des mangroves, l'existence de réserves, et autres espaces protégés, des eaux très poissonneuses, etc. Toute cette richesse fait des îles Karone un espace propice au développement du tourisme. Sur le plan de l'ornithologie, les îles karone pourraient constituer une destination de référence, avec l'existence de la réserve ornithologique de Kalissaye. Celle-ci accueille des milliers d'espèces comme les pélicans, qui dès l'annonce de l'hiver en Europe viennent en masse séjourner sur cette partie de l'île de Saloulou, tel que l'illustre la photo ci-dessous, montrant une colonie de pélicans en train de s'installer sur un banc de sable à la réserve ornithologique de Kalissaye.

**Photos 4 : Des pélicans à la réserve ornithologique de Kalissaye (ROK).**



Source : Nicolas Diop, 2002

Ce potentiel bien exploité va permettre aux populations de ne plus s'activer dans la culture du cannabis. Il est noté que dans l'industrie du tourisme, « des activités telles que la pêche à la ligne, les excursions dans les bolongs et le bras de fleuves sont très demandées par les touristes », nous confie un acteur du tourisme installé sur les lieux. Ces activités se pratiquent en général dans les îles Karone, mais les populations ne se retrouvent presque pas en termes de retombées parce qu'il y a un manque de valorisation. Une bonne mise en relief du tourisme sur les îles Karone va changer de manière positive le quotidien des populations. Cette perspective positive est bien ressentie dans les propos des interviewés.

Dans leur majorité, les personnes interrogées soutiennent l'idée que le tourisme pourrait être une bonne alternative à la culture du chanvre indien. Cela se confirme à travers les entretiens que nous avons tenus. Ainsi M. DIASSY habitant de l'île de Saloulou affirme que : « *La culture du cannabis, nous ne la voulons pas, mais nous n'avons pas d'autres solutions. C'est la seule que nous avons pour le moment, mais si nous trouvons une autre activité rentable, nous allons arrêter de cultiver du cannabis parce que c'est une activité illite, nous en sommes conscients* ». Sur l'île de Boune, des femmes se confiaient à nous en ces termes : « *cette activité demande beaucoup d'efforts physiques et à force de la faire, nous nous rendons compte qu'elle nous épuise. Et comme nous ne faisons pas de bilan sanitaire à la fin de la saison, après l'âge de 40 ans, on note que la population a la même maladie : des problèmes d'articulation, la fatigue générale. Nous sommes fatiguées, mais nous n'avons pas le choix !* ».

Ces extraits d'entretien viennent confirmer l'idée de se tourner vers une autre activité légale et rentable comme l'activité touristique et ses activités connexes.

Aujourd'hui, dans certaines îles, les populations ont commencé à comprendre, en s'activant dans le tourisme. Toutefois, le début d'expérimentation de l'activité touristique se fait à un rythme très timide. C'est l'exemple des campements villageois des îles de Saloulou (déjà fonctionnels), Boune et Kailo (en construction). Le campement villageois de Saloulou est géré par un jeune du village, du nom de Etienne DIASSY, et reçoit de plus en plus de personne. Avec une capacité très réduite, soit six cases au total et une capacité de 12 personnes, le campement villageois de Saloulou a fini de s'imposer dans la zone comme le signe annonciateur de l'introduction du tourisme dans les îles karone. Ce petit établissement d'hébergement touristique communément appelé « *campement villageois* » est construit sous forme de case, inspirée des habitations locales, comme nous pouvons le voir sur la photo ci-dessous.

**Photo 5 : Un exemple de « campement villageois » sur l'île de Saloulou**



Source : Auteurs, mars 2023

La culture du cannabis, comme nous l'avons mentionné, est une activité qui n'était pas connue des populations des îles Karone. Son arrivée, dans cet espace, est justifiée par une situation de précarité de l'économie sociale. Alors, pour tenir, les populations se tournent vers cette activité qui, malgré son illégalité, leur permet de pouvoir joindre les deux bouts. Aujourd'hui, l'activité continue d'être pratiquée dans cet espace, car la situation précaire demeure toujours. Les populations continuent de s'adonner à la culture du cannabis parce qu'elles n'arrivent pas à trouver une issue face aux conditions que leur impose le cours de la vie, surtout avec le changement climatique : rareté des ressources halieutiques, la salinité de terres cultivables, insuffisance des pluviométries, par conséquent, des produits forestiers, etc. Aujourd'hui, l'ascension fulgurante de l'industrie touristique au Sénégal sonne comme une aubaine pour ces populations du fait que la nature et la culture de cette localité constituent un potentiel touristique inexploité. Alors, notre conviction est que si l'industrie du tourisme se développe dans la zone, elle pourrait sûrement remplacer l'activité de la production du cannabis. Il faut retenir que le cannabis est une activité supplétive. Il vient combler le vide laissé par la culture du riz qui tend à disparaître pour plusieurs raisons, et le riz n'arrive plus à couvrir les besoins alimentaires durant toute l'année.

Cependant, force est de reconnaître que vu, la fragilité de l'espace insulaire, ce ne sont pas toutes les formes de tourisme qui y sont adaptées. Cela veut dire qu'il faudrait faire un choix judicieux parmi les

types tels que l'écotourisme, le tourisme culturel et le tourisme rural intégré afin de prendre en compte la réalité du milieu.

### 3-DISCUSSION

Aujourd'hui, la seule évocation du nom îles Karone renvoie, pour beaucoup de Sénégalais, à l'image du cannabis, surnommé également par la presse nationale « *l'herbe qui tue* ». Nfansou Victor Diatta, dans sa thèse de doctorat consacrée à l'économie du cannabis dans les îles Karone, soutient que « *la production du chanvre est devenue dans les îles Bliss une activité à laquelle participent toutes les franges de la population. Une classe de producteurs est par conséquent sociologiquement née* » N. V. DIATTA (2012, p. 140). Ainsi, le statut de producteur de cannabis est devenu un stéréotype qui colle les Karone à la peau, alors que cette zone ne constitue pas la seule où on produit l'herbe.

Des localités de la Casamance situées dans les communes de Sindian et de Dibidione, dans le département de Bignona, les îles du Saloum (région de Fatick) sont également connues comme des lieux de culture de drogue. Et l'État du Sénégal, conscient de cet état de fait, a décidé, à l'image de beaucoup d'autres pays, de lutter contre ce phénomène. Pour rappel, dès les premières années de l'indépendance, le Sénégal a ratifié la Convention Unique sur les stupéfiants de 1961.

Déjà le 16 juillet 1963, il a introduit dans son code pénal un article qui réprimait uniquement l'usage et le trafic illicite du cannabis, seule drogue connue à l'époque comme telle. Entre-temps, d'autres drogues semi-synthétiques et synthétiques ont fait leur apparition en quantité, lesquelles drogues ont motivé l'adoption d'une autre Convention Internationale sur les substances psychotropes en 1971, également ratifiée par le Sénégal. Depuis lors, il s'en est ensuivi tout un arsenal de dispositions juridiques qui entrent dans le cadre de la répression du trafic et de l'usage des drogues (B. TINE et N. V. DIATTA, 2018, p. 11). Mais si l'on considère les zones de retranchement des producteurs de cannabis, plus précisément dans les zones enclavées telles que les îles ou des zones occupées par les éléments du mouvement indépendantiste de Casamance, le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC), l'on comprend aisément le fait que les efforts de l'État n'aient pas abouti à éradiquer complètement la drogue.

Selon les mêmes auteurs, « si l'on s'évertuait à faire le bilan des stratégies anti-cannabis de ces quinze dernières années, on constaterait que ni les campagnes d'éradication des cultures, ni la répression du trafic et de la consommation n'ont contribué à restreindre l'essor des narco-cultures. » (B. TINE et N. V. DIATTA, 2018, p. 12).

Dès lors, à notre avis, la véritable stratégie devrait être la proposition de produits de substitution de cette culture illicite, comme le tourisme. Par ailleurs, nous sommes conscients du fait que nous courrons le risque de ne pas être compris par les adeptes de la nouvelle forme de tourisme appelé narco-tourisme ou encore drugs tourisme, qui consiste à choisir une destination où la consommation du cannabis est légalisée afin de pouvoir consommer le produit. Avec la vague de décriminalisation ou de légalisation du cannabis à travers le monde, des villes comme Amsterdam sont vite devenues, dès 1976, un des hauts lieux du narco-tourisme dans le monde. À tel point qu'aujourd'hui, près d'un quart des touristes visitant Amsterdam passent la porte d'une des nombreuses enseignes de coffee shops (lieu de consommation du cannabis) de la capitale (T. NEDERLAND, 2021, p. 1).

Dans cette perspective, l'évocation des termes tourisme et drogue renvoie forcément à ce type de tourisme qui est le narco-tourisme. Alors, certains seraient peut-être tentés de proposer la même chose pour les îles Karone, mais telle n'est pas notre orientation. Ce qui fait que cet article est d'ailleurs en rupture avec un certain nombre de travaux scientifiques qui abordent la question de la « drugs tourism » dans des destinations comme Amsterdam, le Colorado, etc. Fort heureusement, dans certaines villes, de plus en plus de voix ont commencé à combattre le narco-tourisme.

Par exemple, déjà en 2018, le maire d'Amsterdam, l'écologiste Femke Halcena, « *avait commencé à réfléchir sérieusement à se couper de ce type de tourisme, nonobstant le fait qu'il constitue une manne financière ; à tel point qu'il a été commandé une enquête sur l'impact qu'aurait cette décision* », des propos que nous avons tirés du site internet <https://france3-regions.francetvinfo.fr/>, consulté le 14/10/2023. C'est ainsi qu'en lieu et place du narco-tourisme, nous proposons que dans le contexte des îles Karone, le tourisme en tant qu'activité plurielle, et avec une forte capacité de création d'emplois directs et indirects, puisse suppléer le cannabis et non être jumelé à lui comme dans le cadre du narco-tourisme.

L'activité touristique commençant par le déplacement, le voyage, nous pensons que le développement du tourisme dans les îles Karone conduira tout d'abord au désenclavement du milieu. Rappelons que de nos jours, pour se déplacer entre les îles et le continent, seule la pirogue existe comme moyen de transport. D'ailleurs, une seule pirogue communément appelée « courrier », fait la navette et cela, en une seule rotation journalière. Par conséquent, l'enclavement dont bénéficie ces îles constitue encore un atout pour la production du cannabis en toute quiétude.

Au cas où serait adopté le tourisme, le milieu deviendrait accessible et bénéficierait d'un certain nombre d'investissements qui mettraient les îles sur orbite. Sans compter le fait que le secteur touristique peut également soutenir la construction d'écoles, de centres de santé, en majorité financée par les capitaux étrangers, notamment dans le cadre de coopérations et de jumelages. Comme ce fut « le cas du village de Saly, où on peut donner comme exemple, des touristes qui prennent en charge la scolarité des enfants nécessiteux. Ainsi, le cadre de vie devient profondément modernisé avec une connexion au réseau international de téléphone et même l'accès à l'internet à l'image de Saly, où presque tous les villages touristiques sont électrifiés et l'approvisionnement considérablement amélioré (O. DEHOORNE et A. K. DIAGNE, 2008, p.12). Dans la perspective de trouver une activité alternative, pour le cas spécifique des îles karone, l'État du Sénégal s'y est engagé à un moment donné, mais de façon très timide, en proposant aux insulaires des micro-projets en collaboration avec des ONG. C'est ainsi qu'il faut noter la fourniture de pirogues traditionnelles aux populations des îles Bliss par World Education, une ONG basée dans la commune de Ziguinchor, et qui s'intéresse au développement des îles.

Les pirogues traditionnelles devraient permettre le retour vers l'exploitation des ressources malacologiques comme les arches et les huîtres. Il s'agit précisément de quatre pirogues à pagaie de fabrication locale, destinées aux îles de Kailo, Boune, Boko et Saloulou, soit une pirogue par village. Ces pirogues étaient accompagnées, chacune, d'une enveloppe de 300 000 CFA. Le contrat stipulait que les producteurs devaient donc vaillamment chercher à rentabiliser ce financement. Toutefois, ce dernier n'a pas produit les effets escomptés compte tenu de l'ampleur de l'économie déviante (B. TINE et N. V. DIATTA, 2018, p. 8).

A la différence de cette tentative du gouvernement de l'époque, nous proposons une offre concertée où les producteurs de cannabis insulaires ne se sentiraient pas imposés, mais plutôt coopératifs. D'ailleurs, le tourisme, dans ce cas, ne viendrait pas offrir une activité complètement nouvelle, mais compléter et renforcer des activités déjà existantes telles que la pêche, l'agriculture, le maraîchage, l'exploitation des produits de la mer, la pisciculture et l'apiculture. Des produits qui serviraient à la consommation dans les hôtels et structures touristiques de la zone, comme le soutiennent O. DEHOORNE et A. K. DIAGNE (2008, p.12) pour qui les effets d'entraînement du tourisme sur d'autres secteurs de l'économie rurale sont également avérés. Il peut être associé à l'agriculture, proposer des tâches rémunérées ponctuelles dans l'entretien de certains espaces et soutenir des marchés locaux ; les productions maraîchères des villages côtiers pourraient approvisionner les hôtels. De plus, pour étendre davantage les retombées économiques au sien des sociétés d'accueil, une réelle participation des populations locales s'impose par exemple à travers les séjours chez l'habitant (qui supposent donc une qualité minimale des conditions de vie pour tous), les services de pirogues avec l'implication des pêcheurs, et, bien sûr, la promotion de l'artisanat.

## CONCLUSION

Les îles Karone dans la commune de Kafountine, ont aujourd'hui la réputation d'être une zone de production de cannabis. Et pourtant, cette activité illégale, jusqu'à un passé, récent n'était pas connue des insulaires Karone. Auparavant, elles avaient connaissance de tout un éventail d'activités génératrices de revenus qui leur permettaient de faire face aux besoins de liquidité. Parmi ces activités, nous notons, entre autres, la pêche artisanale, l'exploitation des ressources malacologiques telles que les arches et les huîtres, et l'exploitation des palmiers qui permettait d'avoir deux produits : le vin et l'huile de palme N.V. DIATTA (2012, p. 138). C'est seulement vers les années 70 que les populations, dans l'optique de faire face à la sécheresse et à la rareté des ressources pour survivre, ont eu à embrasser la narco-économie et en sont devenues malheureusement une référence. Au même moment, le Sénégal adoptait l'activité touristique dans ses parties côtières, laissant en rade certaines zones disposant pourtant d'un grand potentiel, comme le cas de ces îles.

Vu l'ampleur qu'avait commencé à prendre cette activité dans les îles, l'Etat du Sénégal a tenté, à travers plusieurs stratégies, de mettre fin à ladite activité, mais en vain. Par la suite, à l'aide de quelques ONG, il a été convenu de proposer aux populations des activités alternatives, mais force est de reconnaître que la demande ne venant pas des populations, les propositions des ONG ont connu des échecs. Ainsi, dans cet article, il était question pour nous de réfléchir sur la possibilité de faire du tourisme en tant qu'activité transversale, tout en tenant compte de la fragilité du milieu insulaire, une alternative à la production de cannabis dans la zone. En conclusion, après les enquêtes réalisées sur le terrain, nous pouvons affirmer qu'effectivement, l'option d'utiliser le tourisme comme une alternative à la production du cannabis est bonne. D'autant plus que le tourisme ne vient pas proposer de nouvelles activités, mais plutôt renforcer celles que les populations connaissent déjà et qui pourraient servir dans le tourisme.

## BIBLIOGRAPHIE

- BUGNICOURT, Jacques et Mbaye Isidore DIENG (1982). *Touristes-Rois en Afrique*, Karthala, Paris, 135 p.
- CAZES, Georges. (1997). *Les nouvelles colonies de vacances, tourisme et Tiers-Monde, un bilan controversé*, Harmattan, Paris, 207 p.
- COHEN, Edward (1997), « Epistémologie de la Gestion », *Encyclopédie de gestion*. Economica, p. 1173.
- DEHOORNE, Olivier (2007). « Le monde du tourisme », In M. Stock, O. Dehoorne et P. Duhamel *Le Tourisme. Acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin : 149.
- DEHOORNE, Olivier. et Abdou Khadre DIAGNE (2008). « Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite-Côte (Sénégal) », *Études caribéennes, Le tourisme dans les îles et littoraux tropicaux et subtropicaux*, URL, <<http://etudescaribeennes.revues.org/document1172.html>>, n° 9-10.
- DIATTA Nfansou Victor., 2005, *Sociologie de l'économie informelle : la production du cannabis dans les îles karone*, mémoire de maîtrise (sociologie).
- DIOMBERA Mamadou (2010). *Aménagement et gestion touristique durable du littoral sénégalais de la Petite Côte et de la Basse Casamance*, thèse de doctorat en Tourisme, Saint-Louis (Sénégal) : Université Gaston Berger. 343 p.
- DIOMBÉRA, Mamadou, (2012) « Le tourisme en Casamance : État des lieux et perspectives », Conférence prononcée à l'Alliance franco sénégalaise de Ziguinchor, le 28 novembre.
- Forum Economique Mondial (2013). *Rapport L'indice de compétitivité voyage et tourisme, en comparaison 2013 et 2011*, 24 p.
- FRANCK, Michel. (2006). « Voyages, plaisirs et transgressions, vers un tourisme sexuel de masse ? », *Le Monde diplomatique* : 3.



- GIBLIN, Béatrice. (2007). « Le tourisme : un théâtre géopolitique ? », *Hérodote*, 4(127) : 3-14.
- LANGUILLON, Pascal. Directeur de Voyagespourlaplanete.com et de l'Association Française d'Ecotourisme, tourisme Durable Extrait du Guide du Routard du Tourisme Durable
- LANFANT, Marie-Françoise. (2004). « L'appel à l'éthique et la référence universaliste dans la doctrine officielle du tourisme international », *Revue Tiers Monde*, 2(178) : 364-386.
- LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre (2006). *Le chemin vers l'écotourisme : impacts et enjeux Environnementaux du tourisme aujourd'hui*, Paris, Delachaux et Niestlé SA, 192 p.
- LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre & BALFET, Michel (2004), *Management du Tourisme : les acteurs, les produits et les stratégies*, Paris, Pearson.
- MASURIER, Didier (1998). *Hôtes et touristes au Sénégal*, Paris, Harmattan, 255 p.
- MAUSS, M. « L'état actuel des sciences anthropologiques en France », *l'Anthropologie*, Paris : Seuil, 1920, p. 153.
- MTTA-Ministère du tourisme et des Transports Aériens (2007). « Bulletin des statistiques touristiques », *Direction des Etudes et de la Planification*, 8 p.
- MEF-Ministère de l'économie et des finances (2006). « Programme pluriannuel du Sénégal »
- OLIVIER DEHOORNE ET ABDOU KHADRE DIAGNE, "Tourisme, développement et enjeux politiques : l'exemple de la Petite Côte (Sénégal)", *Études caribéennes* [Online], 9-10 | Avril-Août 2008, Online since 15 August 2008, connection on 12 October 2023. URL: <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/1172>; DOI: <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.1172>
- OMT-Organisation Mondiale du Tourisme (2003). *Etude d'impacts du Tourisme sur l'Economie sénégalaise*, Madrid, Rapport final, (SEN 01/002), 144 p.
- PERRAIN, David « Le tourisme dans les petites économies insulaires : analyse des fondamentaux de la spécialisation touristique comme source soutenable de croissance. » *Economies et finances*. Université de la Réunion, 2018. Français. NNT : 2018LARE0015. tel-01879655
- STOCK, M. (2007). *Le tourisme, acteurs, lieux et enjeux*, Belin, Paris, 304 p.
- TAGLIONI, François, 2003, *Les dynamiques des petites espaces insulaires*, Paris, Karthala.
- TENDENG Jacques Sidioka et Mamadou DIOMBERA, « Le tourisme durable comme outil au service de la réduction de la pauvreté : le cas du tourisme rural intégré en Basse-Casamance », *Études caribéennes* [En ligne], 51 | Avril 2022, consulté le 29 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/23600> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.23600>
- TINE Benoît et Nfansou Victor DIATTA, *La Lutte Contre L'économie De La Drogue En Casamance: Ses Contraintes Et Les Méthodes De Contournement Des Stratégies Étatiques* (2018)
- TOM, Nederland, "Quelle place la drogue occupe-t-elle dans le cadre d'un séjour touristique ?" *Le cas du cannabis à Amsterdam* (2021)
- VASSEUR Quentin. 2020. La maire d'Amsterdam réfléchit sérieusement à interdire les coffee shop aux touristes. Site Web sur INTERNET. <<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/maire-amsterdam-reflechit-serieusement-interdire-coffee-shop-aux-touristes-1788713.html>>. Dernière consultation : 09/10/2023.
- WACHEUX, Frédéric. (1993), *Méthodes qualitatives en gestion*, Economica.